

Aide à la prise de conscience et à la sortie du processus des violences conjugales

Les violences conjugales sont basées sur une relation de domination. Ce système d'emprise est complexe. Il maintient la victime dans la confusion et la peur. Elle se trouve piégée. L'aider à prendre conscience de la violence subie, à repérer les différentes phases sont des étapes essentielle à son changement de situation.

Il est important :

- de respecter le rythme de chacune sans jugement
- de la conseiller en matière de protection d'elle même et des enfants
- de l'informer sur ses droits

| Comment | Où/Quand |
|---|--|
| Entretiens individuels (physiques ou téléphoniques) Accueils collectifs  | SOLIDARITÉ FemmesS Loire-Atlantique www.solidaritefemmes-la.fr 02 40 12 12 40 Accueil, accompagnement et hébergement des femmes victimes de violences conjugales 23 rue Jeanne d'Arc - 44000 Nantes contact@solidaritefemmes-la.fr Du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00 (sauf le mardi ouverture à 13h30) Groupe d'échanges autour des violences conjugales : temps d'échanges collectifs et confidentiels sur les violences subies et la recherche de solutions concrètes : 23 rue Jeanne d'Arc à Nantes - tous les jeudis et le 1 ^{er} samedi du mois sans rendez-vous de 9h30 à 11h30. Permanences sur le territoire, sur rendez-vous : au CCAS de Châteaubriant : les lundis de 9h30 à 12h30. |
| Numéro d'écoute national  | Violences Femmes Info 39 19 Numéro national pour l'accompagnement et l'orientation des femmes victimes de violences et d'agressions sexuelles. (appel anonyme et gratuit) Du lundi au vendredi de 9h à 22h - Les samedis et dimanches de 9h00 à 18h00 |
| Groupe de parole pour les femmes victimes de violences conjugales  | CIDFF de Saint Nazaire www.infofemmes.com 02 40 66 53 08 Informations juridiques sur les droits des femmes et des familles 115, boulevard Maupertuis - 44600 Saint-Nazaire cidffnazairien44@orange.fr Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00 - (fermé le mercredi) |

| Comment | Où/Quand |
|--|--|
| <p>Groupe de parole pour les femmes victimes de violences conjugales</p>  | <p>Groupes de parole pour les victimes de violences conjugales</p> <p>Centre Médico Social de Bouguenais www.loire-atlantique.fr 02 40 32 03 03 1 rue Edmond-Bertreux - 44340 Bouguenais</p> <p>Centre Médico Social de Pornic 02 40 82 20 30 35 rue de la Dette - 44210 Pornic</p> |
| <p>Service d'Accueil et de Soutien - Le SAS pour les femmes victimes de violences conjugales</p>  | <p>APUIS de Saint Nazaire 06 20 41 38 26 39, Bis rue Voltaire - Appartement n°3 - 44600 Saint-Nazaire sas@lapuis.asso.fr Permanence le lundi de 13h30 à 16h30, sans rendez-vous</p> |
| <p>Site internet</p>  | <p>stop-violences-femmes.gouv.fr</p> <p>Site dédié aux violences faites aux femmes, sécurisé qui permet d'effacer les traces du passage</p> <p>femmes.gouv.fr</p> <p>Site de la Mission Interministérielle pour la protection des femmes victimes de violences et la lutte des êtres humains (MIPROF)</p> |

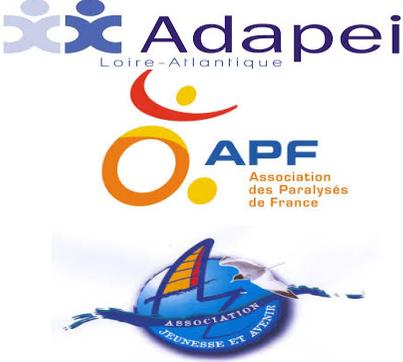
Écoute - Soutien - Orientation

Repérer les signaux d'alerte sur les situations de violences conjugales n'est pas toujours aisé. Il est indispensable de favoriser l'expression des violences subies et de soutenir la volonté de changement de la victime, à son rythme et sans jugement. Des lieux peuvent y aider.

| Comment | Où/Quand |
|--|--|
| <p>Entretiens individuels</p>  | <p>Conseil Général de Loire Atlantique : les Centres Médico Sociaux www.loire-atlantique.fr</p> <p>Services de proximité qui assurent les missions du Conseil Général en matière d'action sociale. Les Assistantes de Service Social en CMS accompagnent les personnes et les familles rencontrant des difficultés afin de favoriser leur insertion sociale et leur autonomie.</p> <p>Les CMS sont répartis sur le département suivant les 6 Délégations de la solidarité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Délégation de Nantes (Nantes secteur Sud, Nantes secteur Nord, Nantes secteur Ouest, Nantes secteur Est), - Délégation de St Nazaire, - Délégation du Pays de Retz, - Délégation du Vignoble Nantais, - Délégation du Pays d'Ancenis, - Délégation de Blain à Châteaubriant |
| <p>Entretiens individuels Accompagnements physiques éventuellement</p>   | <p>Les assistantes sociales du Bureau d'Aide aux Victimes</p> <p>Des assistantes sociales du Département sont à disposition des victimes de violence à l'hôtel de police de Nantes et auprès du groupement départemental de gendarmerie. Leur rôle : offrir une écoute aux victimes, les orienter et tenter de rechercher avec elles des solutions durables. Les assistantes sociales apportent leur concours aux professionnels et associations permettant ainsi d'orienter les victimes en fonction de leur situation propre (accompagnement au dépôt d'une plainte, suivi de la plainte, orientation vers des services ou associations spécialisées, orientation vers les services sociaux pour ouverture de droits ...). Elles peuvent également assurer des entretiens individuels avec les victimes si nécessaire.</p> <p>Les assistantes sociales du BAV de la gendarmerie :</p> <p>Caserne Lamoricière – 4 rue d'Allonville – 44000 Nantes</p> <p>Guérande, Savenay, Sud Loire 02 28 24 14 44 / 06 32 54 01 18</p> <p>Pornic, Vignoble, Vertou, Ancenis 02 28 24 14 43 / 06 80 84 40 72</p> <p>Châteaubriant 06 18 32 90 78</p> <p>Les assistantes sociales du BAV de la Police :</p> <p>Commissariat de police – 6 place Waldeck Rousseau – 44000 Nantes</p> <p>Nantes, Rezé 02 53 46 71 56 / 06 88 20 95 95</p> <p>Saint Nazaire 06 18 32 90 78</p> <p>Les autres professionnelles du Bureau d'Aide aux Victimes :</p> <p>Une fonctionnaire de police et une psychologue.</p> |

| Comment | Où/Quand |
|---|--|
| <p>Entretiens individuels Accompagnements physiques éventuellement</p>  | <p>CCAS - Centre communal d'action sociale 02 40 99 27 00 Établissement public communal intervenant dans l'aide sociale légale et facultative 1 bis place Saint Similen - 44000 Nantes Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 Pour le reste du territoire : www.sanitaire-social.com</p> |
| <p>Accompagnement social pour les familles étrangères en situation de précarité avec enfants mineurs</p>  | <p>Service AFEP - Association St Benoit Labre www.asbl44.com 02 28 00 04 88 Permanence sociale, financée par le Conseil Départemental de Loire Atlantique, destinée aux familles étrangères en situation de précarité et sans logement stable. Suivi social global : logement, santé, scolarisation, emploi, ouverture et maintien des droits 9, rue Chaptal - 44000 Nantes Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de de 14h00 à 17h00 – fermé au public le mercredi</p> |
| <p>Accompagnement social global et élection de domicile pour les Gens du Voyage</p>  | <p>Association Le RELAIS www.lerelais.asso.fr 02 51 70 69 20 19 rue Gutenberg – BP 4119 - 44341 BOUGUENNAIS CEDEX Horaires d'ouverture : de 8H30 à 12H00 et de 13H30 à 16H30 du lundi au vendredi Service courrier : de 13H30 à 16H00 96 bld Victor Hugo – 44600 Saint-Nazaire 02 40 19 00 24 lundi, mardi, jeudi, vendredi 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00</p> |
| <p>Accueil et information pour les personnes demandeuses d'Asile. Domiciliation des pers. demandeuses d'asile sans domicile fixe</p>  | <p>Service AIDA- Association St Benoit Labre www.asbl44.com 02 40 80 02 02 12bis, Rue Fouré - 44000 Nantes Lundi, mercredi et vendredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, mardi de 14h00 à 17h00 / Fermé le jeudi Plateforme d'Accueil pour Demandeurs d'asile répondant au cahier des charges de l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Domiciliation des primo-arrivants dans le cadre du dépôt d'une demande d'asile auprès de la Préfecture de Loire Atlantique. • Accueil, information et orientation des demandeurs d'asile. • Ouvertures des droits sociaux et information juridique sur la procédure d'asile. • Gestion du secrétariat de Commission Locale d'Admission (CLA) en Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile : inscription sur la liste d'attente pour une entrée en CADA, animation de la commission mensuelle d'attribution. |

| Comment | Où/Quand |
|---|---|
| <p>Accueil et information pour les personnes demandeuses d'Asile. Domiciliation des pers. demandeuses d'asile sans domicile fixe</p>  | <p>ACTAROM - Association St Benoit Labre www.asbl44.com 06 23 01 20 17 9 rue Chaptal – 44100 Nantes Programme d'insertion par le logement pour familles roumaines financé par le Conseil Départemental de Loire Atlantique.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement social et juridique de ménages roumains logés en appartement ou sur un village de mobil-home : suivi social global : logement, santé, scolarisation, emploi, ouverture et maintien des droits ... • suivi juridique : accompagnement juridique en lien avec une demande éventuelle de régularisation. <p>Permanence CHAPTAL, Association St Benoit Labre www.asbl44.com 02 28 00 04 60 9 rue Chaptal - Nantes Permanence sociale, financée par le Conseil Départemental de Loire Atlantique, destinée aux ménages roumains et bulgares sans résidence stable.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Permanence bureaux : suivi social en lien avec l'instruction de demandes d'aides financières pour le compte du Conseil Départemental : scolarisation, protection de l'enfance, santé, ouverture de droits. • Visite des terrains occupés de manière illicite. • Diagnostics des lieux de vies à la demande de l'Etat, informations aux usagers. <p>Lundi mercredi jeudi et vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h/Mardi de 9h30 à 12h /Fermé au public le mardi après-midi.</p> |
| <p>Accompagnement pour les jeunes et les étudiant-es</p>  | <p>Mission locale Nantes Métropole www.missionlocale-nantes.org 02 51 80 38 80 29 rue Romain Rolland – 44100 Nantes Accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire Le lundi, mardi, mercredi, vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 - le jeudi de 13h30 à 16h30</p> |
| <p>Accompagnement pour les jeunes et les étudiant-es</p>  <p>UNIVERSITÉ DE NANTES</p>   | <p>Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la santé (SUMPPS) 02 40 37 10 50 110 bld Michelet – BP 32238 – 44322 Nantes du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30- accueil.sumpps@univ-nantes.fr</p> <p>CROUS www.crous-nantes.fr 02 40 37 13 39 Service social des étudiant-e-s du CROUS 2, bld Guy Mollet - BP 52213 - 44322 NANTES cedex 3 - Du lundi au vendredi sur rendez-vous service-social@crous-nantes.fr</p> <p>Agence départementale de la Prévention Spécialisée www.adps44.fr 02 40 63 63 40 1, rue Julien Videment - 44200 Nantes - contact@adps44.fr</p> <p>Association Nazairienne de Prévention Spécialisée (A.N.P.S.) 02 40 22 51 30 49 rue du Plessis - 44600 Saint-Nazaire</p> |

| Comment | Où/Quand |
|---|---|
| <p>Accompagnement social individuel ou collectif</p>  | <p>La Caisse d'Allocations Familiales www.caf.fr 0810 25 44 10</p> <p>La CAF accompagne les familles dans leur vie quotidienne et contribue au lien social. Ses missions couvrent trois grands domaines des politiques publiques : la famille, le logement et la vie sociale solidarité.</p> <p>Pour accomplir ces missions, la CAF met en œuvre une offre globale de service pour les familles : ses interventions reposent sur le versement d'une vingtaine de prestations légales, combiné à une politique d'action sociale adaptée au niveau local.</p> <p>22 rue de Malville à Nantes - Du lundi au vendredi de 8h00 à 16h00 Présence sur l'ensemble du département - 4 territoires : le Nord, le Sud, l'Est et l'Ouest</p> |
| <p>Accompagnement social individuel et collectif pour les exploitants agricoles.</p>  | <p>La Mutuelle Sociale Agricole www.msa44-85.fr/lfr 02 40 41 38 63</p> <p>La MSA est un organisme mutualiste qui gère de façon globale la protection sociale des salariés et non salariés agricoles ainsi que leurs ayants droit et les retraité-e-s. Elle prend en charge la médecine du travail et la prévention des risques professionnels, et mène des actions à caractère sanitaire et social.</p> <p>MSA- Service Action Sociale 2 impasse de l'Espéranto - 44800 Saint-Herblain du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00 Permanences : Derval, Blain, Châteaubriant, Le Loroux Bottereau, St-Philbert de Grandlieu, Pornic, Pontchâteau</p> |
| <p>Accompagnement des personnes handicapées et leur famille</p>  | <p>ADAPEI www.adapei44a.fr</p> <p>Intervention auprès des enfants, des jeunes et adultes handicapé-e-s accueilli-e-s dans les établissements gérés par l'ADAPEI et auprès de leur famille afin de favoriser l'accès à l'autonomie et l'insertion.</p> <p>Service Social de l'Adapei 44 02 40 12 23 11 13 rue Joseph Caillé - B.P. 30824 - 44008 Nantes Cedex 1 secretariatsocial@adapei44.asso.fr</p> <p>APF - Association des paralysés de France www.apf.asso.fr</p> <p>DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE APF 02 51 80 68 00 31 A, boulevard Albert Einstein - BP 92306 - 44323 NANTES Cedex 3 19 rue de Saintonge - 44600 Saint-Nazaire 02 40 22 02 37</p> <p>Association Jeunesse et Avenir www.association-jeunesse-avenir.fr 02 40 60 53 61</p> <p>Service spécialisé d'accompagnement des couples avec enfants Direction Générale 21, avenue de Lattre de Tassigny - BP 168 - 44504 La Baule-Escoublac Le secrétariat de la direction générale est ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30</p> |

| Comment | Où/Quand |
|--|--|
| <p>Accompagnement social des personnes fragilisées par la maladie, le handicap ou l'accident et pour les personnes retraitées</p>  | <p>Service social de la CARSAT www.carsat-pl.fr 36 46 2 place de Bretagne – 44932 Nantes cedex 9 Permanences sur le département du lundi au vendredi</p> |
| <p>Accompagnement social pour les personnes âgées et leur entourage</p>  | <p>A Nantes : CLIC - Centre Local d'Information et de Coordination 02 40 99 29 80 Nantes Entour'âge 12 rue Léopold Cassegrain – BP 63625 – 44036 Nantes nantesentourage-clic@mairie-nantes.fr Pour le reste du territoire : www.annuaire.action-sociale.org</p> |
| <p>Accompagnement social hospitalier</p>     | <p>CHU de Nantes www.chu-nantes.fr Service social Immeuble Deurbroucq - 5 allée de l'Île Gloriette - 44093 Nantes Cedex 1</p> <p>secrétariat service social des malades, hôtel-Dieu 02 40 08 45 10 secrétariat service social des malades, hôpital Nord Laennec 02 40 16 57 71 secrétariat service social des malades, hôpital Saint-Jacques 02 40 84 62 06</p> <p>Centre hospitalier de Châteaubriant www.ch-cnp.fr 02 40 55 88 75 ou 02 40 55 81 81 9 rue de Verdun – 44110</p> <p>Centre hospitalier d'Ancenis www.ch-ancenis.fr 02 40 09 44 30 160 rue du Verger - 44150</p> <p>Centre hospitalier de Saint Nazaire www.hopital-saintnazaire.fr 02 72 27 84 80 11 Boulevard Georges Charpak - 44600</p> |
| <p>Information / prévention Santé pour les salarié-es</p>  | <p>Selon le code du travail, le rôle du médecin du travail est exclusivement préventif. Ainsi, il doit « éviter toute altération de la santé des travailleurs du fait de leur travail ».</p> <p>Dans les faits cela se traduit par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le suivi médical des salariés ; - des actions de prévention relatives aux maladies professionnelles et aux accidents du travail ; - l'amélioration des conditions de travail, d'hygiène et de sécurité. <p>Médecine du Travail www.sstrn.fr La médecine du travail est un service pour les salarié-e-s.</p> |

| Comment | Où/Quand |
|---|--|
| Service social d'entreprises | <p>Régime Social des Indépendants (RSI) www.rsi.fr</p> <p>Prestations, services 36 46</p> <p>Cotisations 36 98</p> <p>RSI Pays de la Loire - 44952 Nantes</p> <p>RSI Nantes - 11 bis bld Alexandre Millerand - 44000 Nantes - Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30</p> <p>Service social interentreprises</p> <p>8 avenue des Thébaudières – 44800 Saint-Herblain 02 40 63 89 49</p> <p>5 rue Roland Garros – 44700 Orvault 02 40 63 89 49</p> |
| Informations juridiques  | <p>CIDFF www.infofemmes.com</p> <p>Informations juridiques sur les droits des femmes et des familles</p> <p>A Nantes : 5 rue Maurice Duval - cidffnantes@orange.fr 02 40 48 13 83</p> <p>Du lundi au jeudi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 - Permanences décentralisées</p> <p>A Saint-Nazaire : 115 Boulevard Maupertuis 02 40 66 53 08</p> <p>cidffnazarien44@orange.fr</p> <p>Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00, fermé le mercredi</p> <p>Entretiens sur rendez-vous au siège et entretiens décentralisés sans rendez-vous</p> |
| Accueil, information, contraception, IVG violences sexuelles  | <p>Planning Familial www.planning-familial.org</p> <p>Le Planning Familial est un mouvement militant qui prend en compte toutes les sexualités, défend le droit à la contraception, à l'avortement et à l'éducation à la sexualité. Il dénonce et combat toutes les formes de violences, lutte contre le SIDA et les IST, contre toutes les formes de discrimination et contre les inégalités sociales.</p> <p>A Nantes : 4 rue Meuris - mfpf.nantes@free.fr 02 40 20 41 51</p> <p>Lundi de 9h à 18h, Mardi permanence téléphonique uniquement de 14h à 18h, Mercredi de 9h à 19h, Jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h, Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h (permanence téléphonique de 12h à 14h)</p> <p>Antenne de Saint-Nazaire : 8, rue des Halles 02 40 66 45 91</p> <p>Lundi de 13h à 17h - Mercredi de 13h à 17h - Permanences décentralisées sur le territoire</p> <p>Centres de planification familiale www.loire-atlantique.fr</p> <p>A Nantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - CHU Hôpital Mère et Enfant, 38 boulevard Jean Monnet - 44000 Nantes 02 40 08 49 69 - Centre Clotilde Vautier, 49 boulevard Grand Jouan 44300 Nantes 02 51 17 14 83 <p>Consultations médicales du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00</p> <p>A Saint Nazaire : Bâtiment Prévention et promotion de la santé 02 40 90 52 30</p> <p>57 rue Michel-Ange Parc d'Heinlex, 44600 Saint-Nazaire</p> |

| Comment | Où/Quand |
|---|---|
| <p>Accueil, information, contraception, IVG violences sexuelles</p>  | <p>A Châteaubriant : Rue de Verdun, 44110 Châteaubriant Consultations médicales le lundi, mercredi et jeudi de 14h00 à 17h00 Points infos jeunes les mercredis de 14h00 à 17h00 Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 A Ancenis : Centre Hospitalier Francis Robert, 160 Rue du Verger, 44150 Ancenis Consultations médicales le lundi et le mercredi de 14h à 18h30, le jeudi de 14h à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 12h30.</p> <p>02 40 55 88 11</p> <p>02 40 09 46 44</p> |
| <p>Écoute, soutien, accompagnement des victimes d'inceste et d'agressions sexuelles et de leur entourage</p>  | <p>SOS inceste pour revivre www.sos-inceste-pour-revivre.org 8 rue Félibien 44000 Nantes asso@sos-inceste-pour-revivre.org</p> <p>Accueil téléphonique : du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h et le vendredi de 9h à 12h30 Permanences d'écoutes téléphoniques et au local (avec ou sans rendez-vous) Tous les mardis et jeudis de 14h à 17h, Le 1er et 3ème lundi de chaque mois de 18h30 à 20h30</p> <p>Écoutes au local le vendredi matin sur rendez-vous Groupe de parole mensuel</p> <p>02 22 06 89 03</p> |
| <p>Accompagnement juridique et psychologique des victimes d'infractions pénales</p>   | <p>ADAVI www.adavi44.fr 5, Bvd Vincent Gâche Immeuble SIGMA 2000 44000 Nantes adavi44@wanadoo.fr Du lundi au vendredi de 9h à 18h Permanences décentralisées sur le territoire</p> <p>02 40 89 47 07</p> <p>Prévenir et Réparer www.inavem.org 15 avenue du Commando 44600 St Nazaire prevenir-et-reparer@wanadoo.fr Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00</p> <p>02 40 01 85 85</p> |